



► 4.1. Documents graphiques

Aubenton
PLAN DE ZONAGE
Territoire au 1/6500ème

PLUi arrêté le 18/03/2025 PLUi approuvé le



Légende

- Informations**
- Comunes
 - Banans
 - Cours d'eau
 - Chemins ruraux au PLUi
 - Axe vert de Thérouanne
 - Bâtiments d'élevage closés
- Zonage**
- UA : Zone urbaine, centre bourg, Taux ancien élevé
 - UB : Zone urbaine, habitat qualitatif et collectif d'habitat
 - UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
 - AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
 - AEU : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
 - A : zone agricole
 - N : zone naturelle
- Éléments de paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU**
- Bocquets
 - Hais
 - Jardins
 - Éléments paysagers ponctuels
 - Protection des abords des cours d'eau
 - Murs, épiques
- Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU**
- Éléments bâtis identifiés
- Prescriptions**
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
 - Communes identifiées au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
 - Landes communales identifiées au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur à risque d'inondation
 - Secteur soumis à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Zone non constructible
 - Emplacements réservés

